

des prix et des salaires. Si les syndicats canadiens doivent s'engager dans le processus compliqué de la négociation, de la médiation, de la conciliation et de l'arbitrage, avant de se mettre en grève pour obtenir des salaires plus élevés, il me semble qu'il serait pour le moins équitable que les sociétés canadiennes soient placées dans une situation similaire. C'est pourquoi, pendant un certain temps, nous avons pressé le gouvernement de constituer une commission pour la révision des prix chargée d'examiner toute augmentation injustifiée dans les prix des marchandises canadiennes. Puisque le gouvernement impose à la main-d'œuvre les restrictions que j'ai mentionnées, il a certainement le devoir d'imposer des restrictions similaires à l'industrie. Se borner à demander à l'industrie de restreindre sa politique des prix tandis qu'on propose en même temps aux syndicats de suivre une filière complexe n'est pas équitable, dans les circonstances actuelles.

Les Canadiens doivent réellement organiser leur propre économie en vue de leur propre développement; ils ne devraient pas être un outil entre les mains des sociétés lorsqu'il s'agit de direction et de développement. Mon parti pense que si nous appliquions les mesures que j'ai tenté de décrire, le Canada connaîtrait une expansion plus régulière et ce sont les intérêts des Canadiens qui auraient la plus haute priorité.

M. Jack Davis (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le porte-parole de l'opposition officielle, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a félicité hier le ministre des Finances (M. Sharp) d'avoir astiqué son image comme celle d'un pater familias. J'ai reçu une formation d'ingénieur et non pas d'avocat. Je dois donc considérer la définition du député comme exacte. En tout cas, il l'a traduite par l'expression «homme honnête et prudent». Je suis d'accord avec lui. A mon avis, l'actuel ministre des Finances est un homme prudent et aussi, sans doute, un bon administrateur. Il prend à cœur les intérêts vitaux de la famille canadienne et accomplit un travail de la plus haute qualité.

M. Knowles: Un autre coup de mouchoir.

Une voix: Ne souriez pas.

M. Davis: Sans doute l'honorable député est d'avis que nous voulons nous attribuer le mérite des progrès des dernières années. Personne ne peut faire cela, et ce n'est d'ailleurs pas le désir du ministre des Finances. L'esprit d'entreprise et d'initiative, ainsi que le labeur des Canadiens, ont donné un essor remarquable à l'économie du pays—essor sans précé-

dent, d'ailleurs. En six ans notre production—sans hausse fictive due à l'augmentation des prix—s'est accrue de près de 40 p. 100, soit de bien plus du tiers. Les exportations se sont accrues de plus de moitié. La construction d'habitations a «monté» de 20 p. 100; le chômage a baissé de moitié. Ce sont là des progrès sensibles, dont tous les Canadiens peuvent s'enorgueillir. Nous, du parti au pouvoir, pouvons certes en être fiers.

• (3.50 p.m.)

Les honorables députés se souviennent de la conjoncture économique d'il y a quelques mois n'ont pas oublié que les sorciers-économistes disaient alors que l'économie de l'Amérique du Nord se trouvait dans un état précaire qu'une crise majeure pointait à l'horizon; dans certains milieux, l'inquiétude et le découragement régnaient. Aujourd'hui, après quelques mois à peine, l'optimisme règne, parce que, à mon sens, le budget établi au printemps dernier en vue de parer à la situation était ce qu'il fallait. Ce budget est resté assez bien équilibré.

J'aimerais parler brièvement du budget et de ses éléments essentiels, c'est-à-dire en fait des comptes comme ceux qu'établissent d'ordinaire les économistes, et qui montrent comment les dépenses du gouvernement jouent un rôle sensible, d'inflation ou de dépression, sur l'économie. Le 1^{er} juin dernier la revue des comptes budgétaires a été publiée avec les autres documents budgétaires déposés par le ministre des Finances. Nous y lisons que le gouvernement a réalisé en 1966 un excédent de quelque 576 millions de dollars au chapitre des comptes nationaux. Ce chiffre représentait un excédent approximatif de 6 p. 100 en termes d'impact économique et il a déprimé l'économie nationale. Il a refroidi dans cette proportion—là une économie surchauffée. En 1967 l'excédent budgétaire dans les comptes nationaux s'était établi à 141 millions de dollars, soit un excédent d'à peu près 1½ p. 100. L'exposé budgétaire présenté cette année montre un déficit de 228 millions à la rubrique des comptes nationaux, soit un déficit de 2 p. 100 et non de 20 ou de 200 p. 100 comme certains écrivains populaires voudraient nous le faire croire. Il en a donc résulté un effet inflationniste sur l'économie de l'ordre de seulement 2 p. 100. C'était le budget qu'on avait prévu au printemps pour faire face à la situation critique qui existait il y a six mois.

Nous avons entendu le ministre des Finances déclarer qu'il réduisait radicalement les dépenses pour 1968; à ses yeux, la situation s'annonce sans cesse plus dynamique. La relance entre dans sa 7^e année et, semble-t-il, la prospérité se prolongera encore longtemps.

[M. Gilbert.]